

**EVALUATION  
DES RISQUES PROFESSIONNELS  
ET  
ELABORATION  
DU DOCUMENT UNIQUE  
AU C.H.U. NORD DE MARSEILLE**

**Docteur Anne Menut**

# PRESENTATION

1. Aspects réglementaires
2. La démarche d'évaluation des risques professionnels (EVRP) utilisée au CHU Nord
3. Application : la blanchisserie
4. Le document unique et le plan de prévention
5. Discussion
6. Conclusion

# 1. ASPECTS REGLEMENTAIRES (1)

## **EVRP et DOCUMENT UNIQUE :**

- ⇒ Directive n° 89/391/CEE du Conseil des Communautés Européennes ( directive cadre)
- ⇒ Loi n° 91/1414 du 31/12/91
- ⇒ Décret d'application n° 2016-1016 du 5/11/2001
- ⇒ Circulaire n° 6 DRT du 18 avril 2002
- ⇒ Loi n° 2002-73 sur la pluridisclinarité

# 1. ASPECTS REGLEMENTAIRES (2)

## LE DOCUMENT UNIQUE :

(circulaire n°6 DRT du 18 janvier 2002)

- ⇒ Forme et contenu
- ⇒ Mise à jour
- ⇒ Accessibilité
- ⇒ Acteurs de la démarche
- ⇒ méthodologie

# 1. ASPECTS REGLEMENTAIRES (3)



## 2. EVRP AU CHU NORD (1)

Présentation de l'hôpital Nord

### LA METHODE :

- ⇒ Choix des unités de travail : 1 à 2 par services soit 96 unités évaluées
- ⇒ Les acteurs
- ⇒ Le groupe de pilotage ou groupe projet de 22 personnes : formation et réunions de suivi mensuelles. Travail en binômes
- ⇒ Pas d'audit extérieur

## 2. EVRP AU CHU NORD (2)

### LA METHODE :

- ⇒ Formation du groupe projet aux risques professionnels (février 2004)
- ⇒ Visite des unités et élaboration des recueils d'informations (avril à juin 2004)
- ⇒ Fiches de synthèses et retour d'informations dans les unités de travail
- ⇒ Élaboration du Document Unique (sept 04)
- ⇒ Élaboration du plan de prévention ( en cours)

## 2. EVRP AU CHU NORD (3)

### LE RECUEIL D' INFORMATIONS :

- ⇒ Renseignements généraux
- ⇒ Inventaire des dangers
- ⇒ Situations à risques
- ⇒ Mesures de préventions existantes
- ⇒ Estimation du risque
- ⇒ Propositions d'amélioration

## 2. EVRP AU CHU NORD (4)

### ESTIMATION DU RISQUE :

Niveau de Risque R  $R = P \times F \times G$

P: probabilité du dommage (0.1 à 10)

F: fréquence d'exposition (1 à 10)

G: gravité potentielle du dommage (1 à 10)

$R < 20$  : risque très limité

$20 < R < 70$  : attention requise

$70 < R < 400$  : amélioration immédiate requise

$R > 400$  : cesser les activités

# 3. APPLICATION PRATIQUE : la blanchisserie (1)

## Présentation du service

- ⇒ L'activité de l'unité de travail
- ⇒ Les locaux
- ⇒ Le personnel et les horaires de travail

## Évaluation des risques dans l'unité

- ⇒ Entretien avec le personnel
- ⇒ Visite des locaux
- ⇒ Entretien avec la responsable du service

# la blanchisserie (2): réception et tri du linge sale



# la blanchisserie (3) : tri manuel du linge sale



# la blanchisserie (4) : la salle de tri du linge sale



# la blanchisserie (5) : le vestiaire du personnel du « sale »



# la blanchisserie (6) : le stockage des produits chimiques



# la blanchisserie (7) : machine à plier et à repasser



# la blanchisserie (8) :

## le recueil d'information des RP

### Résultats :

- ⇒ Risque physique (coté 108) lié à la manutention et à la chaleur
- ⇒ Risque biologique (coté 108): AES
- ⇒ Le risque chimique (coté 108)
- ⇒ Hygiène des locaux + + +

# La blanchisserie (9)

## Propositions d'améliorations :

- ⇒ Climatisation
- ⇒ Ventilation à la source des locaux
- ⇒ Information pré tri du linge
- ⇒ Chariots de linge en bon état
- ⇒ Zones de débarquement des camions
- ⇒ Zones de stockage du linge sale
- ⇒ Hygiène : CHSCT extraordinaire prévu

## 4. Le DU et le Plan de prévention

- ⇒ **Le Document Unique** : somme des 96 recueils des unités de travail étudiées
  
- ⇒ **Le plan de prévention** :
  - 4 risques majeurs
    1. le risque CMR
    2. le risque biologique : AES+++
    3. le risque lié à la manutention
    4. le risque mental

# 5. DISCUSSION

## Critique de la démarche d' EVRP :

(comparaison avec d'autres démarches :  
CHU Bordeaux, Caen, Lille )

- 😊 simple, reproductible, transparente, participative, interne à l'hôpital, plan de prévention adapté, plus efficace ?
- 😞 Lourd travail du groupe de pilotage, évaluation subjective par manque d'expertise technique ( ingénieur sécurité), suivi et mise à jour du DU ?

## 6. CONCLUSION

- ⇒ Obligation réglementaire réalisée : EVRP, Document Unique et plan de prévention
- ⇒ Expérience bénéfique pour l'ensemble des personnels
- ⇒ Effort important mais travail à poursuivre
- ⇒ Nécessité de pluridisciplinarité pour améliorer l' EVRP
- ⇒ Projet pilote qui doit être généralisé à l'ensemble des hôpitaux de l' AP-HM.